

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

(suivant modèle arrêté 28 août 2006)

A **TRAVAUX**

B **FOURNITURES**

C **SERVICES**

Cet avis d'appel entre dans le cadre de la **procédure recherche** (achats scientifiques) : oui non

1 - La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'**accord sur les marchés publics de l'OMC**.

4 - Identification du pouvoir adjudicateur :

5 Etablissement public national.

5 - Activité principale :

10 Education.

7 - Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur, adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues, adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :

1) Nom de l'organisme : Université Jean Monnet – Direction du patrimoine

2) Correspondant : Béal Jean Michel

3) Adresse : 10 rue Tréfilerie

4) Code postal : 42023

5) Ville : Saint-Etienne cedex 2

7) Téléphone : 04 77 42 17 66

9) Télécopieur : 04 77 42 17 99

10) Courriel : *jean.michel.beal@univ-st-etienne.fr*

11) Adresse internet (URL) : *http://www.univ-st-etienne.fr*

12) Adresse du profil acheteur (URL) : idem (rubrique "entreprises")

8 - Objet du marché :

1) Objet : **Travaux de ravalement de façade bâtiment D - Campus Tréfilerie**

2) Type de marché de travaux :

Exécution

Conception et exécution

5) Nomenclature: Classification CPV (voir CPV-il s'agit de la nomenclature européenne)

Code CPV (objet principal): 45443000-4 Travaux de façade

6) Code Nacres: BE.05

9 - Lieux :

1) Lieu(x) d'exécution (*travaux et services*) : rue Tréfilerie Saint-Etienne

10 - L'avis concerne : Un marché public

12 - Caractéristiques principales :

L'opération a pour objet le gommage à sec des parements bétons, réparation, application d'une lasure et d'un anti-graffiti.

Le CCTP-DPGF a pour objet de définir l'ensemble des prestations et leurs modes d'exécution.

Application des conditions générales d'achat de l'université (disponible sur <http://www.univ-st-etienne.fr>)

VISITE POSSIBLE AVANT LA REPOSE A L'APPEL D'OFFRE : OUI

Contact Monsieur BEAL 04 77 42 17 66 ou par mail jean.michel.beal@univ-st-etienne.fr

Réalisation de la prestation au plus tard : Début année 2016

Garantie : le matériel devra être garanti pendant 12 mois au minimum à compter de la date d'admission du matériel. Cette garantie devra couvrir les pièces, main d'œuvre et frais de déplacement.

1) Nature et étendue (*travaux*) : voir CCTP- DPGF

2) Options (descriptions concernant les achats complémentaires) : voir CCTP- DPGF

4) Acceptation des variantes : oui non

13 - Prestations divisées en lots :

oui non

SI OUI A PRECISER

Si lots multiples : possibilité de présenter une offre pour un seul lot, un ou plusieurs lots ou tous les lots.

14 - Durée du marché ou délai d'exécution :

1) A compter de sa notification pour une exécution de la prestation dans les délais fixés par le candidat dans sa réponse à la mise en concurrence.

15 - Conditions relatives au marché :

2) Modalités essentielles de financement et de paiement : par virement administratif.

Délai de paiement : 30 jours

Intérêts moratoires: suivant décret 2013-269 du 29 mars 2013

3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché (le cas échéant) : solidaire

5) Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature en complément du français :

allemand anglais danois Espagnol estonien finnois grec hongrois italien letton
lituanien maltais néerlandais polonais portugais slovaque slovène suédois tchèque
autres :

16 Conditions de participation :

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté. Cette offre comprend :

- le CCTP-DPGF complété
- la proposition technique et financière détaillée comprenant l'offre financière, le délai de livraison, le planning,... ainsi que tous les éléments nécessaire à l'étude des offres.

Documents à produire dans tous les cas et uniquement au stade de l'attribution du marché :

- pièces prévues aux articles D8222-5 ou D8222-7 et D8222-8 du Code du Travail.
- attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le

candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (DC7) ou documents équivalents en cas de candidat étranger.

- attestation d'assurance de la période considérée.

18 - Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

3) des critères énoncés ci-dessous par ordre de priorité décroissante :

1- Prix de la prestation

2 - Valeur technique (planning, organisation,...)

22 - Procédure :

7) Procédure adaptée.

26 - Conditions de délai :

2) Date limite de réception des offres :

30/11/2015 à 12H00

4) Délai minimum de validité des offres :

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

28 - Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

1) Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Lyon

2) Adresse : Palais des Juridictions Administratives - 184 rue Duguesclin

3) Code postal : 69433

4) Ville : Lyon cedex 03

6) Téléphone : 04 78 14 10 10

7) Télécopieur : 04 78 14 10 10

10) Adresse internet (URL) : <http://www.conseil-etat.fr/ta/lyon/index.shtml>

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Délai de recours du référé précontractuel : dans les 10 jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; ou en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (L521.1 et R421.1 du CJA).

29 - Date d'envoi à la publication :

le 13/11/2015